

L'OGEC : L'Organisme de Gestion de L'Enseignement Catholique

L'O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est une association (loi de 1901) qui est le support juridique de l'établissement scolaire, et dont la raison sociale est :

"Organisme de Gestion de l'Etablissement Catholique d'Enseignement Saint Aignan"

L'OGEC reconnaît l'autorité de l'évêque du lieu, de la tutelle et du directeur diocésain (délégué épiscopal à l'Enseignement catholique). Cette reconnaissance figure explicitement dans les statuts de l'OGEC Articles 134 à 138 du statut de l'Enseignement catholique.

SON ROLE et SES MISSIONS :

L'OGEC a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale de l'établissement.

Il l'exerce conformément aux projets de l'école, aux orientations de l'autorité de tutelle et aux textes internes à l'Enseignement Catholique ;

Il contribue à assurer la mise en œuvre matérielle du projet éducatif de l'établissement;

Il est l'employeur des personnels de droit privé de l'établissement.

SES MISSIONS :

- La gestion des budgets nécessaires à l'école pour remplir sa mission d'enseignement et d'éducation et la gestion du personnel dont il est l'employeur,
- Les finances alimentées par les contributions familiales et les subventions,
- L'immobilier,
- Le mobilier, les équipements,
- Le restaurant scolaire ...

L'OGEC COLLABORE :

Étroitement avec le chef d'établissement, dans un climat de confiance réciproque, pour favoriser l'exercice de ses fonctions telles qu'elles résultent de la lettre de mission, du statut de l'Enseignement Catholique et des lois en vigueur.

L'OGEC EST COMPOSÉ DE PERSONNES PHYSIQUES :

Les administrateurs de l'OGEC sont membres à part entière de la communauté éducative.

Ils exercent leurs fonctions de manière désintéressée et pour un temps déterminé.

Ils sont au service de l'œuvre éducative confiée à l'école catholique.

ORGANISATION DE L'OGEC :

Le **Conseil d'administration** est élu par l'Assemblée Générale et se réunit deux fois par an.

Le **Bureau** est élu par le Conseil d'Administration et se réunit tous les deux mois.

Membres actuels du bureau :

- | | |
|--------------------------------|----------------------|
| • Président : | Laurent FILLIEUX |
| • Vice-présidente : | Bénédicte LENOIRE |
| • Trésorier : | Alexandre MASQUELIER |
| • Secrétaire : | Myriam MICHEL |
| • Jardin d'enfants : | Laurent FILLIEUX |
| • Ressources humaines : | Bénédicte LENOIRE |
| • Investissements et travaux : | Harry BRUNET |

Membre de droit du bureau :

- Le président de l'APEL Sébastien ORTEGA

Invités:

- Catherine MAZOYER, cheffe d'établissement
- administration et comptabilité

Membres de droit du Conseil d'administration :

- Le représentant de la tutelle diocésaine
- Le représentant de l'UDOGEC ou UROGEC
- Le président de l'APEL

Membres administrateurs :

- Edouard DE VOISIN
- Nicolas CHRETIEN
- Sophie DUBUS

Invités:

- Catherine MAZOYER, cheffe d'établissement
- administration et comptabilité

L'Association recrute ses membres par cooptation, conformément à ses statuts :

"sont membres participants de l'Association, les personnes physiques ou morales qui, en raison de l'intérêt qu'elles portent au fonctionnement de l'association, seront admises en cette qualité ... Pour être membre de l'Association, il faut être admis par le Conseil d'administration ... les décisions n'ont pas à être motivées et sont sans appel".

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : L'APEL

L'APEL (Association des Parents d'Élèves) est l'association qui représente les parents de l'école.

Outre l'enseignement qu'ils reçoivent, nos enfants ont besoin de notre participation à tous, pour leur bien-être à L'école Saint Aignan !

Chacun, selon ses disponibilités et ses compétences, peut ainsi participer aux activités suivantes : parents-relais, pastorale, informatique, activités périscolaires, bibliothèque, accompagnement de sorties, fête de l'école, actions solidaires, St Aignan Infos, accueil des nouvelles familles, soirée des parents engagés, conférence, aide aux projets, etc...

Ces activités sont, pour la plupart, initiées, gérées et coordonnées par le Conseil d'Administration de l'APEL, dont la volonté est d'en assurer une continuité permanente, avec des parents motivés et constructifs, qui acceptent d'œuvrer dans l'esprit de l'école, pour le bien de nos enfants !

Ce Conseil d'Administration est étroitement associé à la vie de l'école car il est le lien entre les parents et :

- La direction ;
- Les enseignants ;
- L'OGEC ;
- Les autres écoles (via l'APEL diocésain).

L'EQUIPE APEL

Une équipe de parents qui s'engagent au service de l'école pour faciliter le lien entre parents d'élèves, enseignants, direction ; ainsi que pour contribuer à la vie et à l'animation de l'école tout au long de l'année.

Conseil d'Administration

Membres du Bureau :

- Président : Sébastien ORTEGA
- Vice-Président : Laure LITTLER
- Trésorier : Axel REYNAERT
- Secrétaire : Tristan MICHEL de la MORVONNAIS

Responsables de Commissions

- Bibliothèque : Marie LOUVEGNIES apel-bibliotheque@staignan.fr
- Soirée des Parents : Tristan MICHEL de la MORVONNAIS
apel-soireeparentsengages@staignan.fr
- Parents-relais : Hélène CHRETIEN, Laetitia MASQUELIER
apel-parentsrelais@staignan.fr
- Fête de L'Ecole : Estelle LHERMITTE, Anne REYNAERT, Coralie WILLOT
apel-fetedelecole@staignan.fr
- Communication : Anne-Félicie LINÉ LORIETTE
apel-communication@staignan.fr
- Action Solidaire : Laure LITTLER, Aurore BEN HADDOU,
apel-actionssolidaires@staignan.fr
- Accueil : Juliette ORTEGA, Aurélie THÉVENIN, Charlotte GRANDE
apel-accueil@staignan.fr
- Activités périscolaires : Ophélie VARCELICE,
apel-activitesperiscolaires@staignan.fr
- Bien-être : Aliénor MAYAUD
apel-bienetre@staignan.fr

Invités de droit


Catherine MAZOYER, Cheffe d'établissement
Laurent FILLIEUX, Président de l'OGEC

L'ENGAGEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APEL

Les membres sont élus lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle et se réunissent tous les 2 mois.

Le Conseil d'Administration actuel est en place jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra **le jeudi 23 septembre 2021 à 20h30.**

LES OUTILS DE COMMUNICATION DE L'APEL



Un **MINI RESEAU SOCIAL** dédié à la communication entre l'**APEL** et les parents.

⇒ l'**actualité de la classe de vos enfants**, mais aussi des **événements organisés par l'APEL.**

A noter :

- ✓ (Si vous n'êtes pas inscrit, vous recevrez dès la rentrée l'invitation pour créer votre compte.
- ✓ L'**appli Nexinet** sur **IOS** et **Android**



Rejoignez le groupe Facebook
« **Les parents de St Aignan** »



les parents de Saint-Aignan
Marcq-en-Barœul
GROUPE PRIVÉ - 252 MEMBRES

Salons Séance vidéo Photos Événement

POUR TOUT CONTACT

- Par mail : apel@staignan.fr
- Par courrier : à déposer dans la boîte aux lettres APEL devant l'accueil

LES PARENTS-RELAIS

LE RÔLE DES PARENTS-RELAIS

Les parents-relais ont un rôle de liaison entre les parents et l'école, d'écoute et de soutien permanent dans la discrétion et l'efficacité.

Ils sont chargés de transmettre les informations recueillies à Laetitia MASQUELIER et Hélène CHRETIEN, responsables de la commission Parents-relais.

Ils aident les enseignants lors d'activités périscolaires.

Dans chaque classe, vous êtes deux parents-relais et vous vous engagez pour toute l'année scolaire.

Ecole Saint Aignan - Année scolaire 2020/2021

La liste définitive des parents-relais 2021-2022 vous sera communiquée fin septembre 2020 (par classe).

Si vous désirez prendre cette responsabilité, nous vous remercions de prendre contact avec l'enseignant(e) de votre enfant, à la rentrée.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

apel-parentsrelais@staignan.fr

Laetitia MASQUELIER

06 10 23 66 97

lfauchille@hotmail.com

Hélène CHRETIEN

06 28 32 83 57

helene.chretien@yahoo.fr